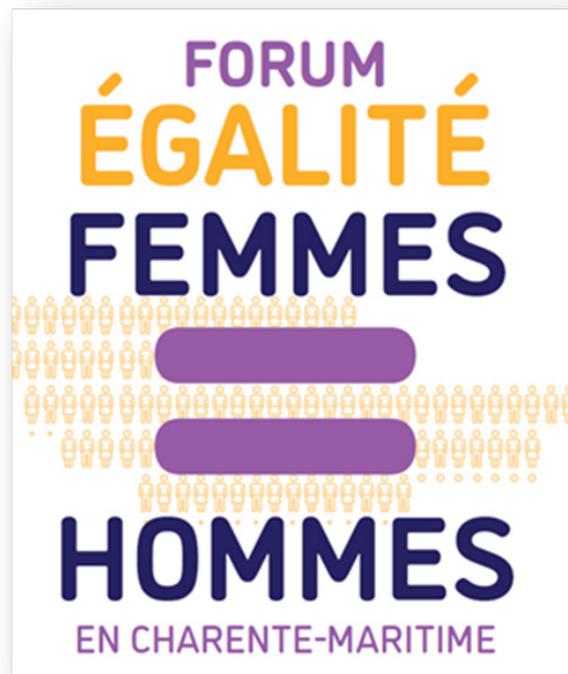


LUNDI 9 MARS 2020

**FORUM ÉGALITÉ FEMMES = HOMMES**  
**LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME S'ENGAGE !**

**SOMMAIRE**

- Page 2*  
La journée internationale  
des droits des femmes
- Page 3*  
Le Forum départemental égalité  
Femmes = Hommes
- Page 4*  
Programme du Forum
- Page 5/6*  
À propos des Intervenants
- Page 7*  
3<sup>ème</sup> Appel à Projets Citoyenneté Départemental  
" Nous, Citoyennes Citoyens!"
- Page 8*  
Le Label Égalité / Haut Conseil à l'Égalité  
entre les Femmes et les Hommes
- Page 9*  
La charte européenne  
pour l'Égalité des femmes et des hommes
- Page 10*  
ONU/17 Objectifs de Développement Durable



*Faire ensemble de la Charente-Maritime un territoire  
exemplaire de l'égalité entre les Femmes et les Hommes*

## || 8 MARS - JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



### ⇒ *Droit des femmes et paix internationale*

La Journée internationale des droits des femmes trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du XX<sup>ème</sup> siècle, en Europe et aux États-Unis, réclamant des meilleures **conditions de travail et le droit de vote**.

C'est en 1975, lors de l'Année internationale de la femme, que l'Organisation des Nations Unies a commencé à célébrer la Journée internationale des femmes le 8 mars.

### ⇒ *Une journée d'actions*

Le 8 mars est une **journée de rassemblements** à travers le monde et l'occasion de **faire un bilan sur la situation des femmes**. Traditionnellement les groupes et associations de femmes militantes préparent des événements partout dans le monde pour :

- Fêter les victoires et les acquis.
- Faire entendre leurs revendications.
- Améliorer la situation des femmes.

C'est aussi l'occasion de se **mobiliser en faveur des droits des femmes et de leur participation à la vie politique et économique**. Les Nations Unies définissent chaque année une thématique différente.

*Le thème du 8 mars 2020 est*

*"Je suis de la Génération Égalité : Levez-vous pour les droits des femmes".*

### ⇒ *Des actions pour promouvoir l'égalité*

Le code de l'éducation rappelle que la transmission de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, se fait dès l'école primaire. Cette politique publique est une condition nécessaire pour que, progressivement, les stéréotypes s'estompent et que d'autres modèles de comportement se construisent sans discrimination sexiste ni violence. Elle a pour finalité la constitution d'une culture de l'égalité et du respect mutuel.



Les établissements sont invités à inscrire cette problématique dans leur règlement intérieur et à mettre en place, dans le cadre des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), des actions de sensibilisation et de formation dédiées. **Les écoles, collèges et lycées sont incités à nouer des partenariats, notamment avec des acteurs du monde économique et professionnel ou du secteur associatif, pour développer des projets éducatifs autour de l'égalité.**

## || 9 MARS - LE FORUM DÉPARTEMENTAL ÉGALITÉ FEMMES = HOMMES

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, Le Département de la Charente-Maritime organise un Forum Egalité entre les Femmes et les Hommes, Lundi 9 mars 2020. Les principaux thèmes abordés sont :

- **Comment faire face aux violences faites aux femmes ?**  
*Suivre le parcours des femmes victimes de violences ... Du signalement jusqu'à la prise en charge, en passant par l'accompagnement des femmes, le traitement judiciaire et les actions de prévention.*
- **Comment lutter contre les stéréotypes ?**  
*Aborder les stéréotypes sous des angles très différents, afin de favoriser une prise de conscience collective de situations banalisées donc invisibles. Au-delà des constats, il s'agit de mettre l'accent sur des exemples de réponses pour agir.*



L'objectif de cette matinée sera de **mettre en lumière l'engagement** du Département, des Services de l'Etat et des associations et de **s'interroger plus largement sur nos pratiques** d'Égalité et de Diversité.

### OBJECTIFS

**Engager notre collectivité vers l'exemplarité**, en interne, avec nos partenaires et le grand public. L'égalité des femmes et des hommes est un droit fondamental pour toutes et tous, et constitue une valeur capitale pour la démocratie. Afin d'être pleinement accompli, ce droit ne doit pas être seulement reconnu légalement mais il doit être effectivement exercé et concerne tous les aspects de la vie : politique, économique, sociale et culturelle.

**Poursuivre l'évolution** de son fonctionnement, de ses pratiques et de ses politiques publiques par une prise en compte systématique de l'égalité femmes/hommes. Cette dimension représente l'un des axes du Schéma de Développement Durable (*voir ci-dessous*) élaboré par notre collectivité.

**La question de l'Égalité femmes/hommes au sein du Département**, transversale par nature, contribue pleinement à la transformation de l'institution vers des modes d'organisation et de pratique plus innovants, essentiels pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

### À PROPOS DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Département a voté, le 22 mars 2019, la réalisation d'un Schéma Départemental de Développement Durable portant sur ses pratiques en interne, en s'engageant vers un fonctionnement et une gestion plus durable de ses patrimoines, de ses services et de ses compétences.



Cette démarche transversale et participative intègre un volet spécifique sur la prise en compte des 17 objectifs de la résolution de l'ONU sur le Développement Durable :

- **Égalité entre les sexes** (*objectif 5*).  
Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.
- **Travail décent et croissance économique** (*objectif 8*).  
Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
- **Inégalités réduites** (*objectif 10*).  
Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

*Plus d'infos ONU / Développement Durable - Page 10*

## || 9 MARS - LE PROGRAMME DU FORUM

### 9h15 | Ouverture

**Sylvie Marcilly** - Vice-Présidente du Département.  
**Alexandre Grenot** - Vice-Président du Département.

### 9h30 – 10h | Grand témoin

*// Pour une approche optimiste de l'égalité femmes - hommes*

**Mélissa Plaza** - Footballeuse française qui a évolué avec l'Olympique Lyonnais et en équipe de France, titulaire d'un doctorat en psychologie du sport sur "Stéréotypes sexués explicites et implicites en contexte sportif".

### 10h – 10h30 | État des lieux

*// L'illusion de l'égalité femmes-hommes ... Tous concernés !*

**Présentation de Margaux Collet** – Formatrice et consultante sur l'égalité des droits femmes/hommes et des violences sexistes et sexuelles. Co-auteur de plusieurs ouvrages.

### 10h30 – 11h15 | Comment lutter contre les violences faites aux femmes ?

*// Table ronde avec des acteurs de la prévention, du traitement judiciaire et de l'accompagnement*

**Michèle Bastard** (Centre national d'information des droits des femmes et de la famille 17) - Accompagnement des femmes et problématiques sur le département.

**Coralie Malysse** – Assistante sociale des droits des femmes et de la famille au Département

**Nicolas Septe** (Procureur Tribunal de Saintes) - Protection et sanction, traitement judiciaire.

**Marion Pinatel** (Osez le Féminisme 17) - Prévention, action auprès des jeunes.

### 11h15 - 11h30 | Signature de la Charte Européenne

*// Pour l'Égalité des femmes et des hommes dans la vie locale*

**Dominique Bussereau** - Président du Département de la Charente-Maritime et de l'Assemblée des Départements de France, ancien Ministre.

**Alexandre Grenot** - Vice-Président du Département.

**Elisabeth Morin-Chartier** - ancienne Députée Européenne, Conseillère au Haut-Commissariat à l'Égalité.

### 11h30 – 12h15 | Comment faire pour lutter contre les stéréotypes ?

*// Dialogue avec des personnalités engagées pour l'égalité*

**Julie Gayet** (vidéo) – Actrice, productrice, co-autrice et co-réalisatrice du documentaire *Filmmaker*

**Émeline Pettex** (Chercheuse en écologie marine - la Rochelle Université – Programme *Homeward Bound*).

**Marie Cueff-Nédellec** (dirigeante d'entreprise – présidente de *Trajectoires d'Entreprises au Féminin*).

⇒ *Carte blanche à ... Édith Maruéjols* (chercheuse spécialiste de la géographie du genre).

### 12h15 – 12h30 | Se mobiliser aujourd'hui pour agir

*// Faire émerger des pistes d'action et marquer symboliquement l'engagement collectif*

Animé par **Margaux Collet** - Exercice collaboratif pour apporter ses réponses aux questions :

- Comment devenir un département exemplaire ?
- Quelles actions pour tendre vers l'exemplarité ?
- Et à mon échelle qu'est-ce que je vais engager ?

### 12h30 | Et demain ?

*// Le Département chef de file d'une dynamique et d'un cap vers l'égalité !*

Lancement de l'Appel à Projets "Nous Citoyennes Citoyens" & Présentation de la démarche "labellisation Égalité".

**Alexandre Grenot** - Vice-Président du Département.

**Elisabeth Morin-Chartier** - ancienne Députée Européenne, Membre du Haut-Conseil à l'Égalité.

*Plus d'infos - Appel à Projets Page 7 / Label Égalité & Haut-Conseil à l'Égalité Page 8*

## || 9 MARS – LES INTERVENANTS DU FORUM

*Mélissa Plaza*



Ex joueuse professionnelle de football, internationale, **Mélissa Plaza est diplômée d'un doctorat en psychologie du sport**. Elle a étudié les liens entre les stéréotypes de genre, conscients et inconscients, et les comportements sportifs des individus. Elle donne des conférences et dispense des formations auprès des entreprises, collectivités, institutions éducatives et sportives sur l'égalité femmes-hommes et le management d'équipe. Mélissa Plaza propose également du MentalCoaching pour les athlètes et les dirigeant-e-s d'entreprise afin de les accompagner dans l'atteinte de leurs objectifs. Elle est l'auteure du livre « Pas pour les filles ? » qui sera publié le 9 mai prochain aux Éditions Robert Laffont.

*Margaux Collet*



**Margaux Collet s'est spécialisée depuis près de 10 ans sur la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes** : en collectivités locales, au niveau national au sein du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'à l'international. Elle s'attache à transmettre le féminisme au plus grand nombre pour construire collectivement le monde égalitaire de demain. Elle mène des interventions en milieu scolaire autour du livre qu'elle a co-écrit avec Raphaëlle Rémy-Leleu : "Beyoncé est-elle féministe ? et autres questions pour comprendre le féminisme" et s'est spécialisée dans la formation sur l'égalité professionnelle et la prévention des comportements sexistes et des violences sexuelles au travail. Elle est co-auteure de l'ouvrage "Le féminisme pour les nul-le-s".

*Michèle Bastard*



**Michèle BASTARD** débute sa vie professionnelle comme chef d'entreprise puis s'engage en 1996 dans le secteur associatif. Sa première vocation-travail, s'inscrit dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire en Charente et dure 18 ans notamment pour agir et combattre les phénomènes d'exclusion que vivent au quotidien des femmes et des hommes sur le "marché de l'emploi". En 2014, elle revient en Charente-Maritime et prend la direction du **Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles de la Charente-Maritime**. Une seconde vocation-travail naît de cette nouvelle implication dans le secteur associatif. Michèle Bastard s'engage pour faire une juste place à celles qui représentent la moitié de l'humanité. Elle est convaincue que la place des femmes dans un pays est révélatrice de son évolution et de sa bonne santé.

*Nicolas Septe*



Entré dans la magistrature en septembre 2002, **Nicolas Septe a occupé différents postes comme magistrat du parquet**. Après un passage place Vendôme au Ministère de la justice il prend ses premières fonctions de procureur de la République en 2012 et est nommé procureur à Saintes en 2017. **Il a souhaité orienter les priorités de son parquet en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes**. En septembre 2019, il crée un dispositif novateur consistant à sécuriser le parcours de la victime de violences conjugales après le dépôt de plainte. L'idée est de faire en sorte que l'auteur, une fois sorti de garde à vue, soit sous contrôle judiciaire "renforcé". Grâce au soutien financier des collectivités locales, du Département et des fonds interministériels, l'association socio-judiciaire AEM qui travaille avec le parquet dans le cadre des alternatives aux poursuites, a recruté un agent de suivi chargé de veiller au strict respect des interdictions d'entrer en contact avec la victime, de veiller à l'éviction du conjoint violent et d'accompagner l'auteur dans ses obligations fixées par le juge pour éviter la récidive. **Ce dispositif de "suivi renforcé" mis en œuvre à Saintes comptabilise aujourd'hui 16 auteurs de violences conjugales suivis.**

*Marion Pinatel*



**Marion Pinatel est Diplômée Universitaire en Études sur le Genre et aujourd'hui Consultante en environnement pour des projets à l'international**. Elle s'exerce depuis plusieurs années à intégrer les inégalités et impacts différenciés entre les femmes et les hommes dans les projets dans lesquels elle s'investit. Elle est engagée depuis 2 ans dans l'association "Osez le Féminisme 17" qui organise des actions de terrain (*conférence, projection de documentaire, stand d'information, manifestation de rue ...etc.*) permettant de transmettre les valeurs féministes, progressistes, universalistes, antiracistes, abolitionnistes et contre la lesbophobie de l'association.

## || 9 MARS – LES INTERVENANTS DU FORUM

### Élisabeth Morin-Chartier



Élisabeth Morin-Chartier a été députée européenne pendant 12 ans. Première Questeuse du Parlement européen, elle a été Présidente du Comité de lutte contre le harcèlement : elle a mis en place un processus d'instruction des plaintes ainsi que des sanctions à l'égard des députés, mesures inédites dans une institution européenne. Elle a également été vice-présidente de la commission des droits des femmes et de l'égalité des genres, et membre de la commission de l'emploi et des affaires sociales, lui permettant d'œuvrer activement pour l'égalité de salaires et de carrière, et pour la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle pour les femmes et les hommes. Elle a également été Présidente de l'ONG European Union of Women, créée en 1953 pour lutter pour les droits des femmes et la démocratie en Europe. Elle est membre du Haut-Conseil à l'égalité.

### Julie Gayet



Cofondatrice de l'association Info-endométriose, elle est également marraine du Fonds pour la santé des femmes, une organisation de gynécologues, et soutient l'entrepreneuriat féminin avec le collectif Toutes pour elles. Elle est impliquée auprès de la Fondation des femmes et de la campagne #MaintenantOnAgit, qui visent à soutenir les associations venant en aide aux femmes victimes de violences. En 2007 elle crée la maison de production "Rouge International" avec Nadia Turincev pour faire découvrir de jeunes auteurs et d'autres plus confirmés du monde entier. **Julie Gayet s'engage pour les droits des femmes, en dénonçant notamment les inégalités femmes-hommes que l'industrie du cinéma laisse subsister.** En 2019, elle co-produit avec Christie Mola le documentaire de Géraldine Maillat "Le moment de briller, les Bleues en route vers le mondial" en suivant cinq joueuses préparant la compétition.

### Émeline Pettex



Émeline Pettex est chercheuse au laboratoire LIENSs de La Rochelle Université et fait partie des 100 femmes scientifiques sélectionnées par le programme Homeward Bound. Son principal domaine de recherche porte sur l'écologie marine et plus particulièrement sur l'impact des activités humaines sur la mégafaune marine. Elle s'intéresse également aux risques liés à la consommation de ces espèces contaminées par des substances toxiques. **Le programme Homeward Bound a pour objectif de développer le leadership des femmes scientifiques** et de le mettre au service de la lutte contre les changements climatiques. Il propose aux scientifiques sélectionnées une formation durant toute une année pour qu'elles développent leur sens stratégique, leur visibilité et leur réseau scientifique.

### Marie Cueff-Nédellec



Après une enrichissante expérience en qualité de responsable marketing, **Marie Cueff-Nédellec saute le pas de l'entrepreneuriat en 2012.** Aujourd'hui chef d'orchestre au sein d'une agence LR Marketing, elle accompagne ses clients de la définition à l'application de leur stratégie digitale. En 2017, elle positionne LR Marketing comme développeur de solutions numériques innovantes, donnant ainsi naissance à Citybay. **Présidente de l'Association Trajectoires d'entreprise au Féminin (2017-2020),** elle a à cœur de valoriser les savoir-faire des adhérentes. L'Association a pour objectif de fédérer les femmes cheffes d'entreprise du département de la Charente Maritime autour de valeurs telles que le partage d'expérience, l'entraide et l'accompagnement.

### Édith Maruéjols



Coordinatrice des politiques jeunesse, chargée de mission évaluation et prospective puis chargée de mission égalité dans la fonction publique territoriale (2001-2019), **Édith Maruéjols a développé une expertise d'intégration systématique sur la question de l'égalité filles/garçons.** Après une thèse consacrée à l'égalité filles/garçons dans les équipements et espaces de loisir des jeunes, elle crée son bureau d'études L'ARObE en 2014. Depuis elle a accompagné plus d'une vingtaine d'établissements scolaires en France pour intégrer cette question d'aménagement égalitaire. En 2019, elle est élue personnalité de l'année par Les Défis urbains/INNOVAPRESS et distinguée comme Chevalière de l'Ordre national du mérite pour son engagement et au titre de son bureau d'études.

*Nous, Citoyennes Citoyens !*

## || LE 3<sup>ème</sup> APPEL À PROJETS CITOYENNETÉ DÉPARTEMENTAL

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, le Département lance en 2020 un appel à projet Citoyenneté dont l'objet est d'accompagner des initiatives portées par les acteurs locaux de la Charente-Maritime.

### *NOUS, CITOYENNES CITOYENS!*

Les Départements sont les collectivités identifiées pour conduire des politiques de solidarité, ils agissent au quotidien pour notamment consolider le lien social qui anime nos communes. Dans le prolongement de cette vocation propre, le Département de la Charente-Maritime a donc décidé en 2018 de s'engager en faveur de celles et de ceux qui contribuent activement au vivre-ensemble, en déployant des actions dédiées à la citoyenneté. Après Mémoire, Valeurs du Sport et Solidarités en 2018 puis Valorisation du bénévolat en 2019, en **2020 le thème choisi est "Égalité et Diversité"** avec une attention particulière concernant la place et les droits des femmes dans nos sociétés.

### *OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS*

L'appel à projets 2020 a pour objectif de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. Ce dispositif s'adresse aux initiatives qui contribuent à ...

- Sensibiliser, promouvoir et former pour développer l'égalité femmes/hommes.
- Prévenir les comportements et les violences sexistes.
- Assurer un accueil adapté et accompagner les femmes violentées.

### *LES BÉNÉFICIAIRES*

Communes, Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et Associations de la Charente-Maritime peuvent répondre à l'appel à projet départemental.

### *CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ*

Pour être éligibles les projets devront être mis en œuvre dans le Département et être réalisés en 2020. Les initiatives proposées ne doivent pas s'inscrire dans le fonctionnement récurrent des structures et être imaginées spécifiquement dans la thématique 2020.



*Pour faire ensemble de la Charente-Maritime un territoire exemplaire ...*

## || LE LABEL ÉGALITÉ ... UNE MARQUE D'EXEMPLARITÉ !

Le label Égalité est la marque d'organismes novateurs dans leur approche de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il récompense l'exemplarité de leurs pratiques dans ce domaine. **Ce label concrétise une volonté politique forte, celle de valoriser l'égalité professionnelle au cœur des entreprises comme des institutions.** Encouragé par l'État, soutenu par les partenaires sociaux, le label Égalité peut être décerné à toute entreprise, association ou administration, quelle que soit sa taille ou son activité..

Le dossier de labellisation présenté par les organismes candidats est **instruit par l'AFNOR Certification** qui apprécie la mise en œuvre par le candidat des actions en faveur de l'égalité professionnelle et soumet un rapport à la commission de labellisation.

*L'évaluation se fait sur plusieurs critères répartis en 3 champs :*

- Les actions menées dans l'entreprise en faveur de l'égalité professionnelle.
- La gestion des ressources humaines et le management.
- L'accompagnement de la parentalité dans le cadre professionnel.



Une Commission de labellisation, composée de représentants de l'Etat, des syndicats de salariés et des organisations patronales, rend un avis au vu duquel **AFNOR certification décide d'accorder ou de refuser la labellisation.**

Depuis le 10 mars 2005, date de la première labellisation, un nombre croissant d'organismes, issus de secteurs aussi variés que l'électronique, les transports, les assurances, la communication... se sont ainsi employés à l'obtenir. **Plus de 750 000 personnes travaillant au sein d'entreprises ou d'administrations sont aujourd'hui concernées et bénéficient de cette démarche d'égalité.**

*À propos du ...*

## || HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES



Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes a été créé par décret du Président de la République François Hollande, du Premier Ministre Jean-Marc Ayrault le 3 janvier 2013. Il a été inscrit dans la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017 qui lui confie une nouvelle mission : un rapport annuel sur l'état du sexisme en France.

Selon le décret de création du Haut Conseil, ce dernier "**a pour mission d'assurer la concertation avec la société civile et d'animer le débat public sur les grandes orientations de la politique des droits des femmes et de l'égalité**". Il contribue à l'évaluation des politiques publiques qui concernent l'égalité entre les femmes et les hommes en assurant l'évaluation des études d'impact des lois, en recueillant et diffusant les analyses liées à l'égalité et en formulant des recommandations, des avis au Premier ministre.

*Le département de la Charente-Maritime signe la ...*

## || CHARTE EUROPÉENNE POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES

La Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale a été rédigée en 2005-2006 dans le cadre d'un projet mené à bien par le Conseil des communes et régions d'Europe. Cette Charte, composée de 30 articles, pose un cadre général sur l'égalité entre les hommes et les femmes à adopter autour de 6 principes fondamentaux :

- L'égalité entre les femmes et les hommes constitue un droit fondamental
- Les discriminations doivent être prises en compte pour traiter de l'égalité
- La participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision est un préalable de société démocratique
- L'élimination des stéréotypes sexués est indispensable pour l'instauration de l'égalité entre les femmes et les hommes
- Intégrer la dimension du genre dans toutes les activités des collectivités et des régions est nécessaire pour faire avancer l'égalité
- Des plans d'action et des programmes adéquatement financés sont des outils nécessaires pour faire avancer l'égalité des hommes et des femmes



Cette Charte est destinée aux collectivités locales et régionales d'Europe, invitées à la signer, elles prennent ainsi publiquement position sur le principe de l'égalité femmes/hommes, et s'engagent à mettre en œuvre, les engagements définis dans la Charte. Pour assurer la mise en œuvre de ces engagements, chaque signataire rédige un Plan d'action pour l'égalité qui fixe les priorités, les actions et les ressources nécessaires à sa réalisation.

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) est la plus grande association de collectivités locales et régionales en Europe. Ses membres sont les associations nationales de villes et régions de plus de trente pays européens. L'idée fondamentale du CCRE est de promouvoir une Europe forte et unie, fondée sur l'autonomie locale et régionale, et sur la démocratie ; une Europe dans laquelle les décisions sont prises au niveau le plus proche du citoyen, dans le respect du principe de subsidiarité. Le CCRE couvre un large champ d'activités comme les services publics, les transports, la politique régionale, l'environnement, l'égalité des chances... Le CCRE est également présent sur la scène internationale. Il constitue la section européenne de l'organisation mondiale des villes et municipalités, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).

### CHIFFRES CLÉS

- En Europe : 1 791 signataires de la Charte dans 36 pays de l'Union Européenne
- En France : 286 signataires de la Charte

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), créé en 1951, est une association à but non lucratif qui œuvre à promouvoir une Europe unie fondée sur l'autonomie locale et régionale et la démocratie.

*Plus d'infos en ligne - <http://www.afccre.org>*



## || 17 OBJECTIFS POUR SAUVER LE MONDE !

Les objectifs de développement durable donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030.

### Égalité entre les sexes (objectif 5)



Des progrès ont été accomplis dans le monde entier en matière d'égalité des sexes, notamment l'égalité d'accès à l'enseignement primaire pour les filles et les garçons mais les femmes et les filles continuent de pâtir de discrimination et de violences dans toutes les régions du monde. L'égalité des sexes n'est pas seulement un droit fondamental de la personne, mais aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable. Garantir l'égalité d'accès des femmes et des filles à l'éducation, aux soins de santé, à un travail décent et à la représentation dans les processus de prise de décisions politiques sera bénéfique aux sociétés et à l'ensemble de l'humanité.

### Travail décent et croissance économique (objectif 8)



Environ la moitié de la population mondiale vit encore avec l'équivalent d'environ 2 dollars par jour. Le taux de chômage dans le monde atteint les 5,7%. Dans trop d'endroits, avoir un emploi ne garantit pas la capacité d'échapper à la pauvreté. La lenteur et le caractère inégal de ces progrès font que nous devons revoir et réorganiser nos politiques économiques et sociales visant à éliminer complètement la pauvreté. Le manque continu de possibilités d'emploi décent, l'insuffisance des investissements et la sous-consommation ont conduit à une érosion du contrat social de base qui sous-tend les sociétés démocratiques, à savoir que tout le monde doit partager les progrès enregistrés.

### Inégalités réduites (objectif 10)



La communauté internationale a progressé pour ce qui est de sortir les populations de la pauvreté. Les nations les plus vulnérables (*pays les moins avancés, pays sans littoral et petits États insulaires en développement*) continuent à réduire la pauvreté. Mais les inégalités persistent et il y a encore de vastes disparités vis-à-vis de l'accès aux services de santé, à l'éducation et à d'autres moyens de production. De plus, si les inégalités de revenus entre les pays diminuent, les inégalités internes se sont quant à elles accrues, la croissance économique ne suffit pas pour réduire la pauvreté si elle n'est pas bénéfique pour tous et ne concerne pas les trois dimensions du développement durable, c'est-à-dire économique, sociale et environnementale.

*Les objectifs de développement durable sont un appel à l'action de tous les pays afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète. Ils reconnaissent que mettre fin à la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies qui développent la croissance économique et répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement.*

Plus d'infos en ligne - <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>